

Auxiliaire de puériculture

SERVICE

POLE PETITE ENFANCE

CONTEXTE

Dans une commune de 7 000 habitants et au sein d'une structure municipale (multi-accueil de 20 places – équipe de 5,5 équivalents temps plein dont 1 Educatrice de jeunes enfants, 3,5 Auxiliaires de puériculture, 1 CAP AEPE, 2 agents pour les remplacements et 1 agent d'entretien).

POSITION HIERARCHIQUE

Sous la responsabilité hiérarchique directe du/de la responsable de l'EAJE « Aux petits mômes ».

FINALITE

- Accueillir l'enfant, favoriser sa socialisation et son développement en veillant à son bien-être physique et au respect de ses rythmes.
- Etablir un climat de confiance avec sa famille dans le cadre du projet d'établissement.

MISSIONS ET ACTIVITES

- Missions du poste

- Faire de la structure, un lieu d'éveil accueillant, sécurisant et serein
- Accueillir l'enfant et sa famille lors de l'intégration au quotidien
- Veiller en permanence à la sécurité des enfants, l'hygiène des espaces de vie et du matériel
- Respecter le règlement de fonctionnement et le projet pédagogique
- Respecter les protocoles
- Accueillir des stagiaires
- Transmettre les informations
- Participer à l'élaboration ou à l'actualisation du projet d'établissement

- Activités et tâches

- Organiser et assurer les soins quotidiens de l'enfant
- Veiller à son bien-être et au respect de ses rythmes biologiques
- Proposer et animer des activités adaptées au moment, à l'âge des enfants et à leurs attentes
- Organiser et veiller à la qualité de l'hygiène proche de l'enfant (litière, salle de changes, jouets, tapis d'éveil)
- Organiser sous la responsabilité de la directrice, la gestion des stocks de pharmacie, des produits d'hygiène et du linge
- Participer à l'analyse de la pratique, aux réunions d'équipe et parents

La liste des missions et activités ci-dessus n'est pas limitative.

COMPETENCES

- **Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture obligatoire**

- Savoirs :

- Développement psychomoteur et psycho affectif de l'enfant
- Indicateurs d'alerte dans le comportement de l'enfant
- Notions paramédicales et diététiques
- Symptômes et conduite à tenir
- Principe d'hygiène corporelle des enfants (toilette, change...)
- Règles et consignes de sécurité
- Technique d'hygiène des locaux

- Savoirs-être :

- Être à l'écoute des besoins des familles
- Capacités d'analyse, de réflexion, de proposition et d'innovation
- Capacités d'observation et d'écoute
- Transmettre l'information
- Travail en équipe
- Facultés d'adaptation à l'imprévu et aux changements
- Discrétion et diplomatie
- Rigueur et ponctualité

CONDITIONS D'EXERCICE

Temps de travail : 37h30 (horaires en roulement) + ½ journée libre par semaine + 15 jours d'ARTT.

Amplitude d'ouverture du multi accueil : 7h30/18h30 (ou 8h00/18h00).

Participation mutuelle (contrat employeur), CNAS (« comité d'entreprise ») et 10 tickets restaurants après 6 mois de contrat.

Prime de fin d'année sur présence en juin.

CDD TEMPS PLEIN DE 7 MOIS, dès que possible.